

Avis adopté à la séance plénière du 26 janvier 2021

Plan de relance et déclinaison territoriale dans les Outre-mer

Déclaration du groupe de l'UNSA

La crise sanitaire qui dure dans notre pays comme partout dans le monde mobilise l'ensemble des sociétés et de nombreux plans de relance annoncés se mettent déjà en œuvre. Il est important de noter que, dans cette crise, les pays européens ont collectivement choisi d'emprunter ensemble.

Notre pays déploie ainsi un Plan de relance affiché de 100 milliards d'euros, Plan de relance dont l'UNSA continue de demander un rééquilibrage en direction des plus fragiles, touchés de plein fouet par la crise sanitaire, économique et environnementale afin de ne pas laisser accroître et s'installer encore plus les inégalités, la précarité et la pauvreté.

Cet avis rappelle à raison que le déploiement du plan de relance dans les outremer doit se faire dans une perspective de long terme, en lien avec les plans déjà existants et en cours de déploiement. Il s'agit bien d'un Plan de relance spécifique à décliner selon les besoins de chaque territoire. Pour cela, l'élaboration d'un « contrat de relance », co-construit avec l'ensemble des intervenants est important et nécessite un suivi par un secrétariat permanent.

L'UNSA retient particulièrement la préconisation ayant attiré au développement agricole et alimentaire pour chaque territoire, condition indispensable pour desserrer en partie la pression qui pèse sur le pouvoir d'achat des ménages ultra marins.

Elle retient également les préconisations visant à structurer des filières d'avenir dans chaque territoire, notamment par le développement économique en lien avec la biodiversité et la recherche, mais aussi en lien avec les services à la personne tenant compte du vieillissement de la population ou encore le tourisme durable.

Enfin, l'UNSA se retrouve dans les préconisations concernant la formation et notamment celle des jeunes, le plan de rattrapage pour la construction d'établissements scolaires. Par ailleurs et conformément à son ADN, le CESE ne peut qu'être attentif à la déclinaison de la stratégie grande pauvreté dans tous les territoires ultra marins. La crise actuelle frappe de plein fouet les plus précaires, cette stratégie a donc vocation, pour l'UNSA, à être amplifiée au regard de la crise.

L'UNSA a voté l'avis.